

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JUILLET 2020**

Délibération
n° 2020.07.138

**SPL société
d'économie mixte
pour l'eau et
l'environnement
d'Angoulême
(SEMEA) :**
**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême au
conseil
d'administration et à
l'assemblée générale**

LE SEIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 juillet 2020**

Secrétaire de séance : Michel ANDRIEUX

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Laurent BENETEAU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Roland VEAUX, Martine PINVILLE à Raphaël MANZANAS, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT

Suppléant(s) :

Catherine BREARD par Laurent BENETEAU

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Martine PINVILLE, Fabrice VERGNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020**DELIBERATION
N° 2020.07.138**Rapporteur : Monsieur BONNEFONT**SPL SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT D'ANGOULEME (SEMEA) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE**

La création de la société publique locale dénommée « **SPL SEMEA** » a été approuvée par les délibérations n°213 et n°216 du conseil communautaire de GrandAngoulême du 12 juillet 2016.

La société a pour objet, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires, la gestion, l'exploitation et le développement de tout ou partie des services publics de l'eau, notamment :

- la production, le transport et la distribution de l'eau (incluant la gestion des rapports avec les usagers dont la facturation et la perception des redevances)
- la gestion des biens et droits affectés aux services publics de l'eau. A ce titre, elle pourra notamment réaliser des travaux (canalisations, équipements électromécaniques)
- toutes prestations et opérations techniques, accessoires, financières, juridiques, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à cet objet et au petit cycle de l'eau. A ce titre, elle pourra notamment se voir confier la mise en place de services connexes à la gestion du service public de l'eau (assurances fuites, relèves de compteurs, ...)

La SPL est administrée par un conseil d'administration composé des 15 représentants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Montant en euros	Nombre d'administrateurs
GrandAngoulême	8 395	99,98 %	2 098 750 €	14
SIAEP Nord-Ouest Charente	2	0,02 %	500 €	1
TOTAL	8 397	100,00%	2 099 250 €	15

* Valeur nominale de l'action : 250 €

Conformément aux statuts de ladite société, 14 conseillers communautaires doivent donc être désignés pour représenter GrandAngoulême.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Mesdames Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Catherine BREARD, Valérie DUBOIS, Sophie FORT, Corinne MEYER, Martine RIGONDEAU et Messieurs Gérard DEZIER, Hervé GUICHET, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Yannick PERONNET, Roland VEAUX

DE DESIGNER Madame Marie-Henriette BEAUGENDRE pour représenter GrandAngoulême à l'assemblée générale de la SPL SEMEA.

D'AUTORISER un.e des conseillers.ères représentant GrandAngoulême à exercer, le cas échéant, la fonction de Président.e de la SPL SEMEA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(1 ABSTENTION),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 juillet 2020	<u>Affiché le :</u> 23 juillet 2020